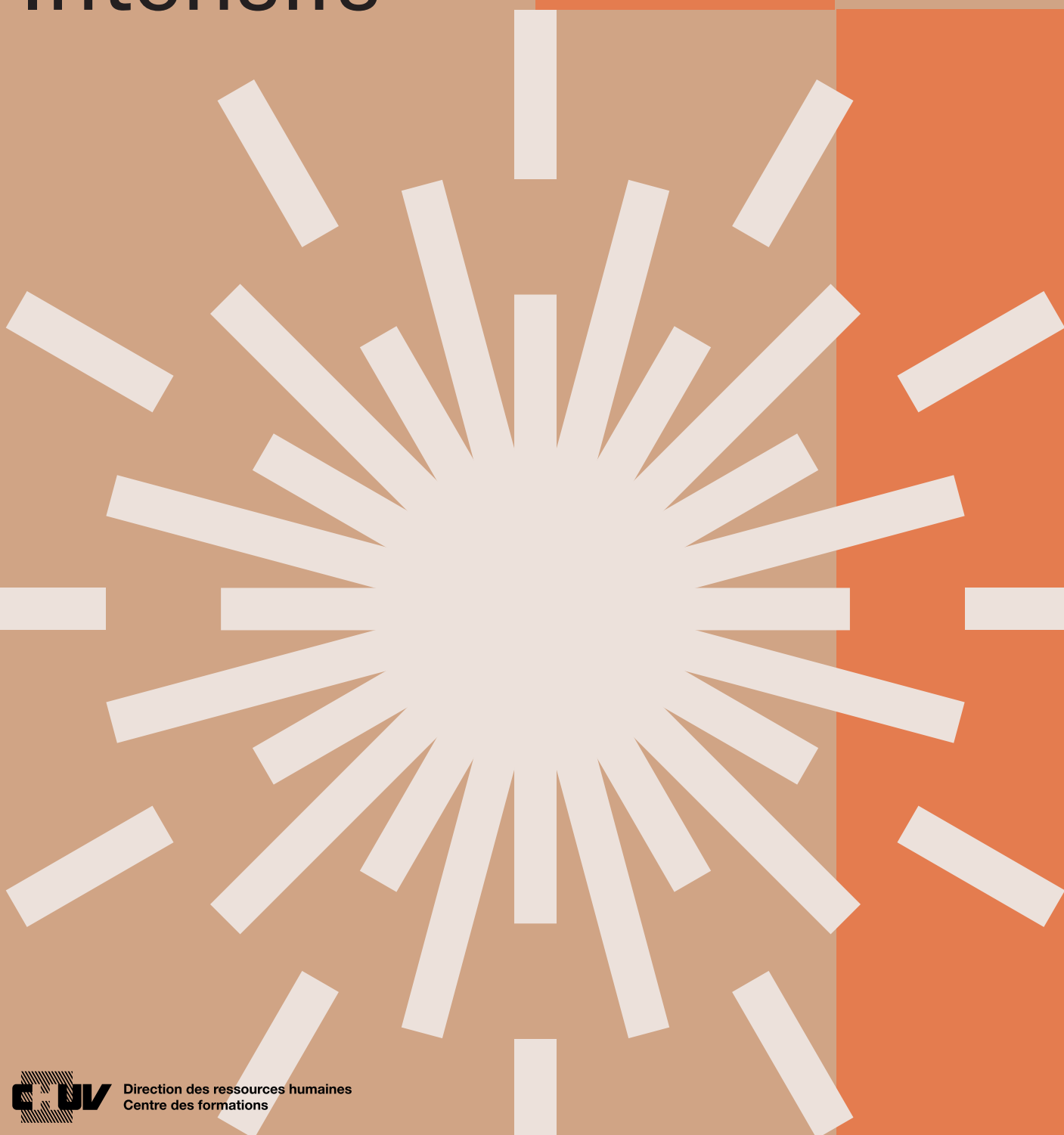


Formation postdiplôme

La compétence  
au service du patient

# Soins Intensifs



Direction des ressources humaines  
Centre des formations

# Introduction

L'évolution des situations de soins, le développement de recommandations d'expert-e-s scientifiques, l'innovation des technologies médicales et les contraintes économiques supposent que l'infirmière ou l'infirmier acquière des compétences spécifiques pour assurer la sécurité, la continuité et la qualité des soins offerts au patient nécessitant des soins intensifs.

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et de la Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI), la formation post-diplôme en soins intensifs est organisée par le Centre des formations du CHUV, en étroite collaboration avec les services cliniques de soins intensifs.

Cette formation vise un enrichissement aussi bien professionnel que personnel permettant de retirer de plus grandes satisfactions de son activité.

## Compétences

La formation vise le développement de l'expertise en soins infirmiers dans le domaine des soins intensifs adulte ou pédiatrique. L'infirmier-ère expert-e en soins intensifs assure, de façon autonome, sur délégation médicale et en collaboration, la prise en charge globale des patients nécessitant des soins critiques hautement spécialisés. Entre autres compétences, elle ou il :

- assure des prestations de qualité chez le patient à risque
- se réfère aux valeurs éthiques et déontologiques
- intègre les savoirs scientifiques récents dans sa pratique professionnelle
- promeut le travail en équipe
- communique adéquatement avec le patient, ses proches et les personnes impliquées dans le projet de soins
- favorise le développement de la profession
- encadre le personnel en formation.

## Public-cible

Infirmière diplômée et infirmier diplômé.

# Organisation

Réalisée en cours d'emploi la formation théorique comprend 425 heures de cours, ateliers, etc. répartis sur deux ans. Les principaux thèmes traités concernent: les soins intensifs (techniques, pharmacologie, pathologie, urgences, etc.), la communication, l'interdisciplinarité, la qualité, l'éthique et l'intégration des savoirs scientifiques.

Chaque volée est organisée en deux options, adulte et pédiatrique: les cours théoriques spécifiques à chaque option sont associés à une plate-forme de cours communs. Les stages sont spécifiques à chacune des options.

La formation pratique comprend 540 heures d'accompagnement clinique et d'ateliers. Elle repose sur la progressivité et la polyvalence et se traduit sur le terrain par une approche de situations de plus en plus complexes et variées.

# Pédagogie

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l'approche par compétences, de l'alternance intégrative et de la pratique réflexive.

# Validation

Des procédures de qualification périodiques, tant du point de vue des connaissances théoriques que des compétences cliniques, ponctuent le programme de formation.

# Titre

La réussite de l'ensemble des procédures de qualification conduit à l'obtention du titre d'expert-e en soins intensifs diplômé-e EPD ES délivré par le SEFRI.

# Perspectives professionnelles

L'infirmier-ère expert-e en soins intensifs peut travailler dans tous les services de soins intensifs adultes, pédiatriques et de néonatalogie. Elle ou il peut également remplir, ultérieurement, une fonction de cadre de gestion ou de formation.

# Responsables

Coordinateur de filière spécialisée: Claude Laville

Responsabilité scientifique et pédagogique: Commissions composées d'expert-e-s médico-infirmier-ère-s dans le domaine

# Infos pratiques

## DESCRIPTIF

La formation postdiplôme en soins intensifs fait l'objet d'une description détaillée consultable sur le site [www.chuv.ch/offre-formation](http://www.chuv.ch/offre-formation).

## FRÉQUENCE ET DURÉE

Sauf exception, la formation a lieu une fois par an, débute en janvier et dure deux ans.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat-e-s qui souhaitent réaliser leur formation complète au CHUV doivent travailler dans un secteur de soins intensifs du CHUV et contacter leur hiérarchie. Les dossiers de candidature sont à adresser au Centre des formations du CHUV.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme d'infirmier-ère suisse ou titre étranger reconnu par la Croix Rouge suisse.  
Expérience professionnelle souhaitée d'une année minimum en soins aigus.  
Certificat BLS-AED valable depuis moins d'une année.  
Maîtrise du français/Lecture de l'anglais scientifique.

## LIEU

Diplôme d'infirmier-ère suisse ou titre étranger reconnu par la Croix Rouge suisse.  
Expérience professionnelle de 1 année en soins aigus.  
Certificat BLS-AED ou formation jugée équivalente.  
Maîtrise du français/Lecture de l'anglais scientifique.

## PRIX

La participation financière demandée est la suivante\*:

- Collaborateur-trice-s CHUV: CHF 600.-/an (+ frais de certification)
- Participant-e-s externes: CHF 3'500.-/an

\*Sous réserve de modifications

## ADRESSE

CHUV  
Direction des ressources humaines  
Centre des formations  
Mme Catia Poroli Chidini  
Av. de Crousaz 10-01-102  
1010 Lausanne  
079 556 80 61  
[Catia.Poroli-Chidini@chuv.ch](mailto:Catia.Poroli-Chidini@chuv.ch)

